

Bouvier, Paule. *L'Europe et la coopération au développement : un bilan : la Convention de Lomé*. Bruxelles, Ed. de L'Université de Bruxelles, 1980, 191 p. ISBN : 2-8004-0708-5

Francis Rigaldies

Volume 13, Number 3, 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701403ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701403ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Rigaldies, F. (1982). Review of [Bouvier, Paule. *L'Europe et la coopération au développement : un bilan : la Convention de Lomé*. Bruxelles, Ed. de L'Université de Bruxelles, 1980, 191 p. ISBN : 2-8004-0708-5]. *Études internationales*, 13(3), 582–584. <https://doi.org/10.7202/701403ar>

ques les plus considérables sur la croissance continue de l'exploitation des ressources. Malheureusement, ces deux aspects des problèmes des ressources ne sont traités que de façon marginale dans le livre. L'étude résume les critiques, maintenant standard, des « modèles de l'Apocalypse », affirmant que ces modèles sont trop mécaniques et qu'ils présument des extrapolations injustifiées et simplistes des tendances du passé. Ne déniaient pas l'importance des contraintes physiques, les auteurs soulignent que dans les 25 prochaines années les pénuries de ressources seront essentiellement de nature distributive et non pas physique. Cette conclusion peut, en partie, refléter le membership du groupe de travail, parmi lequel les sciences humaines sont surreprésentées par rapport aux sciences naturelles.

Les auteurs avertissent dès le début que leur étude « s'est abstenue de recommander une option radicale particulière » et s'est concentrée sur les solutions « réalistes » plutôt que sur les « utopiques ». Dans une certaine mesure, ce choix s'explique de par le public à qui s'adresse l'étude, à savoir des responsables du gouvernement, ainsi que des organisations publiques. En dépit de la mise en garde des auteurs, on ne peut être qu'impressionné par cette étude, par sa perception clairvoyante et sa sensibilité envers l'inégalité globale, ainsi que envers les dangers que représente une poursuite aveugle des actuelles politiques de croissance. Cependant, il est probablement trop optimiste de présumer que les questions posées dans l'étude aussi « réalistes » qu'elles puissent être, obtiendront une réponse attentive de la part des leaders politiques Occidentaux qui peuvent être dans une position de laquelle ils peuvent exercer une influence déterminante sur la formation des environnements international et internes du 21^e siècle.

Joan DEBARDELEBEN

*Département de science politique
Université McGill, Montréal*

DÉVELOPPEMENT ET ASSISTANCE INTERNATIONALE

BOUVIER, Paule. *L'Europe et la coopération au développement; un bilan: la Convention de Lomé*. Bruxelles, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1980, 191p. ISBN: 2-8004-0708-5

L'ouvrage de Paule Bouvier a pour objet de tracer un bilan, à la fin de 1979, de la première Convention de Lomé. Pour ce faire, elle relate dans son introduction les origines historiques de cet accord. Elle analyse les relations qui existaient dès avant la signature du Traité de Rome entre l'Europe et l'Afrique, les dispositions retenues dans le Traité pour confirmer ces relations particulières, puis le long cheminement qui a conduit, à la suite de l'indépendance des pays africains, aux deux Conventions de Yaoundé (1963 et 1969). Quant à la Convention de Lomé, signée le 28 février 1975, elle élargissait considérablement le club des partenaires de la Communauté, puisqu'aux 19 États africains et malgaches parties à la Convention de Yaoundé s'ajoutaient désormais 21 États du Commonwealth, tant de l'Afrique que des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.). L'élargissement de la Communauté elle-même expliquait cette ouverture.

Dans son premier chapitre, Madame Bouvier se penche sur la portée de la Convention à partir d'une analyse des thèses en présence. Certains manifestaient de l'optimisme. Du côté européen, on soulignait le rôle de pionniers qu'avaient joué les négociateurs quand on se réjouissait, du côté du Tiers-Monde, des concessions obtenues. C'est évidemment la mise sur pied du mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation de certains produits de base par les États A.C.P. (Stabex) qui justifiait cet optimisme.

Pourtant, des voix plus réservées se faisaient entendre. En particulier, il n'était pas évident aux yeux de certains que la Convention constituait un authentique instrument de réalisation d'un nouvel ordre économique mondial. Le système Stabex lui-même n'était

pas à l'abri de certaines critiques. Plusieurs universitaires enfin allaient jusqu'à réprover vertement la Convention. Certains la critiquaient en tant qu'instrument de développement économique des partenaires A.C.P. de la Communauté. D'autres la récusaient en raison des dangers que pourrait faire courir à l'Europe l'industrialisation du Tiers Monde.

Laissant de côté l'approche doctrinale, l'auteur aborde les réalités dans ses deux chapitres suivants. Le chapitre deuxième, débordant le cadre du sous-titre de l'ouvrage (« Un bilan: la Convention de Lomé »), est consacré à l'inventaire des deux Conventions de Yaoundé. De 1958 à 1969, on constate une évolution très lente des rapports commerciaux, imputable principalement aux composantes structurelles du commerce entre l'Europe et les États A.C.P. Cette évolution s'est toutefois accélérée de façon non négligeable de 1971 à 1974 entre la CEE et les pays A.C.P. Il demeure que le bilan à cet égard peut être qualifié de « médiocre ». Les États africains et malgaches ont cependant vu leur balance commerciale devenir excédentaire par rapport à leurs partenaires européens. En tant qu'instrument d'industrialisation par ailleurs, les Conventions de Yaoundé ont failli à leur rôle d'incitation, les progrès réalisés en Afrique restant inférieurs à ceux réalisés dans l'ensemble du Tiers-Monde. Le Fonds Européen de Développement (F.E.D.) lui-même, en dépit d'un volume d'aide important, n'a joué qu'un rôle négligeable au niveau de la transformation économique des pays A.C.P. Paule Bouvier se doit donc de conclure à un bilan somme toute assez négatif, tout en ayant ignoré ce qu'il serait advenu de certaines régions d'Afrique si ces Conventions n'avaient pas existé.

L'ouvrage ayant été terminé quelques mois avant l'expiration de la Convention de Lomé, l'auteur ne prétend pas en faire le bilan. En conséquence, le chapitre troisième traite seulement des modalités de la mise en oeuvre de la Convention. Au niveau des rapports commerciaux, 99% des importations originaires des pays A.C.P. ont bénéficié de libreaccès au marché communautaire. L'application des protocoles concernant quelques

produits particuliers a toutefois posé des problèmes concrets (rhum, sucre, bananes). Quant aux système Stabex, il a connu des difficultés de mise en oeuvre, résultant notamment de problèmes d'interprétation de la Convention. L'impact de la coopération financière, technique et industrielle semble bien difficile à évaluer. Il reste que les différents chapitres de la Convention de Lomé ont été mis en oeuvre comme prévu.

À l'heure des conclusions sur les relations Communauté – pays A.C.P., la question centrale, selon l'auteur, est finalement de savoir quel rôle la Convention a pu jouer dans l'amarce d'un nouvel ordre économique mondial. Paule Bouvier remarque tout d'abord combien les Communautés peuvent être désarmées quand il s'agit de coopérer au développement du Tiers-Monde.

Par ailleurs, la Convention suscite un certain type de modèle de développement, qui n'est pas nécessairement le plus favorable pour le Tiers-Monde. Elle s'est avérée incapable de promouvoir de véritables transformations d'ordre structurel dans les divers secteurs économiques des États A.C.P. Enfin, les politiques nationales de coopération des divers pays européens n'ont jamais été frappées du sceau de la solidarité.

En revanche, la Convention a contribué à une plus grande cohésion entre les États A.C.P. De plus, la coopération européenne s'est réalisée en concertation avec les pays A.C.P., et cette politique de coopération mise en oeuvre dans le cadre de la Convention a toujours été « ouverte », de caractère public, ce qui n'est pas toujours le cas pour les politiques nationales.

La réponse à la question centrale est finalement nuancée. Le bilan concret, certes, est faible. Mais la Convention a permis de cimenter la cohésion entre les pays A.C.P., et peut-être même entre les Neuf. En concluant que la Convention ne pouvait pas prétendre avoir joué un bien grand rôle dans l'édification d'un nouvel ordre économique mondial, Paule Bouvier précisait qu'au prix de certains efforts ce rôle pourrait s'accroître dans l'avenir.

À cet égard, il nous semble que la Convention de Lomé II, signée le 31 octobre 1979, est un pas de plus sur la voie souhaitée par l'auteur. Alors que l'isolationnisme économique régnait en maître, cette Convention semble avoir concrétisé une nouvelle étape sur le dur chemin de la concertation.

L'ouvrage de Madame Bouvier mérite d'être lu par tous ceux que les Communautés européennes intéressent, certes, mais aussi par tous ceux qui se penchent sur les problèmes de l'aide au Tiers-Monde. Professeur à l'Université libre de Bruxelles, l'auteur a vécu en Afrique. Elle aborde le sujet en connaissance de cause, avec précision et documentation à l'appui. Les nombreuses annexes qui complètent son ouvrage seront particulièrement utiles pour les économistes internationaux.

Francis RIGALDIES

*Faculté de droit
Université de Montréal*

MIGNOT, Gabriel (sous la direction de). *Les pays les plus pauvres: Quelle coopération pour quel développement?* Paris, Éditions Économica, Coll. « Travaux et Recherches de l'IFRI », 1981, 292 p.

Cet ouvrage présente les travaux du groupe de travail sur les relations Nord-Sud réuni à l'Institut français des Relations Internationales (IFRI) à Paris en septembre 1981 sous la direction de Gabriel Mignot. Cette réunion eut lieu parallèlement à la conférence des Nations-Unies consacrée aux Pays les moins avancés (PMA). Divers sujets furent abordés par des personnes, d'origine française, intéressées par le Tiers Monde: origine et caractéristiques des PMA, analyse sectorielle de l'économie des PMA, le rôle des pays, institutions à l'égard de ce groupe de pays. Le présent ouvrage se compose donc de deux parties distinctes: la première porte sur une déclaration commune, c'est-à-dire une prise de position des membres du groupe de travail, la seconde partie comprend une vingtaine d'articles qui représentent pour l'essentiel les notes introductives rédigées par les membres du groupe pour les dernières séances de travail.

La population des PMA au début des années 80 était de 270 millions de personnes soit 12,5% de la population totale du Tiers-Monde (Chine exclue). Ces États, tous situés en Afrique noire et en Asie à l'exception d'un seul d'entre eux (Haïti), sont parmi les plus pauvres du monde, et constituent selon le rapport Brandt une « ceinture de pauvreté ». Tant par leur localisation géographique, leur environnement physique et social ces pays forment un ensemble hétérogène mais ils n'en possèdent pas moins un certain nombre de caractères communs. Le plus évident est leur état de dénuement extrême et leur dépendance quasi-totale vis-à-vis de la nature et de la conjoncture internationale. En 1978 le produit national brut – PNB – par tête était de 200 dollars en moyenne (contre près de 700 pour les pays en développement et 8 000 pour les pays développés occidentaux). Au-delà de ce critère arbitraire et contesté il est frappant de constater que en plus de leur extrême pauvreté actuelle, c'est la lenteur, voire l'absence de progrès réalisés qui rend insupportable la situation des PMA. De 1960 à 1979, le produit intérieur brut (PIB) par tête de ces pays a crû de .7% par an. Ce taux diffère d'un pays à l'autre, il a diminué dans une dizaine de pays et pour certains n'a pas dépassé 2%. L'écart relatif avec le pays en développement s'est accentué et l'on calcule qu'au rythme actuel il faudrait 300 ans pour que les PMA atteignent en moyenne le niveau actuel de la Tunisie ou de la Malaisie (parler de moyenne n'a guère de sens ici à cause de la détérioration grave de l'économie de certains de ces pays).

Les causes qui expliquent l'apparition de ce quart monde sont à la fois internes (décroissance de la production alimentaire et agricole) et externes (dégradation des comptes extérieurs). Il en résulte que si l'aide extérieure est cruciale elle n'empêche pas que par sa nature et ses modalités elle accélère les difficultés rencontrées par ces pays. À partir de ces faits, il s'agit d'essayer de dégager quelques réflexions. Celles-ci sont explicitées par les auteurs et un des reproches que l'on peut faire tient, au fait que l'on n'a pas inclu des gens du Sud en particulier des PMA. Dans un sens, le discours est à sens unique même si les intentions étaient bonnes. Il est vrai que l'objectif